ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture tenue à Toronto (Ontario) le dimanche 10 août 2014, à 13h30

Ouverture de la séance

La séance s'ouvre à 13h40 le dimanche 10 août 2014, à l'hôtel Chelsea Eaton à Toronto (Ontario), sous la présidence de Lynn Romeo, Marie Bordeleau agissant à titre de secrétaire. La présidente souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités à la 96e réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et fait remarquer que tout le monde attend toujours avec impatience cette réunion, où nous renouvelons de vieilles connaissances et en établissons de nouvelles. L. Romeo dit que la semaine sera palpitante.

Présentation des membres du Comité exécutif

La présidente de la CHCL, Lynn Romeo, se présente, puis présente les membres du Comité exécutif: Nancy Irving, présidente sortante; Luc Labonté, vice-président; Catherine Cooper, présidente de la section pénale; Manon Dostie, présidente de la section civile; Peter Lown, c.r., président du Comité international et du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes. L. Romeo présente ensuite le directeur des programmes, Clark Dalton, c.r.; la directrice administrative, Marie Bordeleau, ainsi que la nouvelle secrétaire de la Section pénale, Dorette Pollard.

Présentation des commissaires

Le commissaire principal de chaque province et territoire présente les membres de sa délégation respective. L. Romeo note que malheureusement, le Dr Jorge Sánchez Cordero Dávila, président du Centre mexicain de droit uniforme, ne pourra assister cette année, le Congrès mexicain étant en session et sa présence était donc requise à Mexico. Cependant, se joindront à nous plus tard cette semaine Harriet Lansing, présidente de la Uniform Law Commission des États-Unis, Michael Houghton, président sortant de l'ULC, Bob Stein, ancien président et président du Comité international de développements juridiques, et le commissaire David English des États-Unis. Nous espérons également que Rich Cassidy, qui est président du Comité exécutif, sera en mesure de se joindre à nous. L. Romeo dit qu'elle se réjouit de leur participation à notre réunion comme toujours et encourage les délégués à les accueillir chaleureusement et à chercher à les connaître un peu mieux, car nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

L. Romeo fait également remarquer que quelques visages familiers de l'Ontario et les anciens présidents John Twohig et John Gregory se joindront également au groupe.

Mot de bienvenue du gouvernement hôte et aperçu de la semaine

John Lee accueille les délégués à Toronto au nom du ministère de la Procureure générale de l'Ontario et note que la réception de bienvenue ce soir, qui est parrainée par l'Association du Barreau de l'Ontario dans son centre de conférence, se tiendra entre 17 h 30 et 19 h30 . Les délégués sont libres pour la soirée de lundi. Le mardi nous aurons notre match annuel de balle molle à Kew Gardens, suivi du barbecue sur la terrasse de

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

l'hôtel, et le dîner de gala le mercredi aura également lieu à l'hôtel. L. Romeo annonce que les délégués portant leur badge de délégué dans les restaurants de l'hôtel recevront un rabais de 10 % sur le prix de la nourriture.

Rapport de la présidente

Cela a été un honneur et un privilège d'exercer la fonction de présidente. Comme nous nous approchons de notre 100e anniversaire, je pense qu'il est important de noter que nous restons fidèles à notre objectif initial, qui est de promouvoir l'uniformité de la législation entre les provinces et les territoires et de fournir des recommandations pour des modifications au *Code criminel*. C'est avec cette longue tradition à l'esprit que je souhaite la bienvenue aux nouveaux et récents délégués, et je vous encourage à apporter votre savoir, votre enthousiasme et vos points de vue aux travaux de la Conférence. Bien que notre but puisse être constant et que certains d'entre nous puissent avoir…. un âge certain, la nature de nos projets et les moyens par lesquels nous accomplissons nos objectifs évoluent. Nous avons mis au point des outils pour aider les nouveaux délégués, y compris le document d'orientation préparé par nos commissaires de la Colombie-Britannique il y a quelques années. Tous les délégués de la section civile bénéficieront des travaux du CCGEP sous la direction de Peter Lown, c.r. , Il y aura une discussion plus approfondie sur ce sujet plus tard cette semaine, mais le travail est en cours pour créer des outils pour aider les RA dans la promotion de la mise en œuvre de la législation dans leur propre administration, ainsi que des outils pour aider à la préparation de propositions de projets, à l'examen et à l'évaluation de ces propositions, et d'aider les groupes de travail et la direction de la Conférence à faire progresser les projets rapidement et efficacement.

Je constate que Manon Dostie et Nolan Steed ont montré un dévouement sans relâche à l'élaboration de ces outils, et je crois que la Conférence en bénéficiera énormément dans son travail lorsqu'ils seront en place. Merci à Peter et aux membres dévoués du Comité CCGEP. Je note également les travaux en cours au Comité des publications; sous la direction de Dean Sinclair notre nouveau site web est en fonction, et Dean, avec Ian Rennie, Clark Dalton et John Gregory, continuent à résoudre les problèmes, y compris pour assurer que l'information est publiée en temps opportun. L'achèvement et la publication des actes de la Conférence dans les deux langues est un défi particulier, et le Comité exécutif élabore actuellement un processus en vue de relever ce défi. Je tiens à remercier Dean et son comité pour leur engagement et leur travail, et aussi Ian Rennie, qui a la tâche herculéenne de la gestion de la publication de nos travaux. Les deux bras me tombent quand j'y pense, et Ian, nous apprécions votre travail et vos efforts à cet égard. Merci également à l'Imprimeur de la Reine de la Saskatchewan pour son travail.

On traverse une période économique difficile pour les gouvernements et je suis particulièrement heureuse de voir que cette année, nous accueillons des représentants de tous nos gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à la réunion annuelle. Il est un plaisir de noter le retour de l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement plusieurs administrations ne sont pas en mesure de participer aux travaux des deux sections, pénale et civile, et je prévois que, dans les temps difficiles à venir, il continuera d'être un défi de maintenir le soutien des administrations, tant en ce qui a trait à la participation à l'assemblée annuelle qu'au versement des contributions annuelles. Mais je tiens à exprimer mes remerciements aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour leur soutien financier continu et pour les services qu'ils fournissent en plus de soutenir la participation et la présence de nos délégués. Je reconnais en particulier le maintien de la subvention annuelle du Canada; il s'agit là d'un élément essentiel de notre financement.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Sur le plan financier, nous continuons à faire face à des défis; quelques administrations sont en retard dans le versement des contributions annuelles, et nous avons vu une réduction dans les contributions au Fonds de recherche. Cela étant dit, je ne cesse d'être étonnée par la diligence et l'ingéniosité de nos bénévoles, qui donnent de leur temps et offrent leur expertise et leur ingéniosité, non seulement dans la prestation de l'excellent travail de l'ULCC, mais dans la recherche de nouvelles façons de livrer ce travail dans une période de compressions budgétaires. Cette capacité et la volonté de trouver de nouvelles façons de relever les défis financiers sont essentielles à notre succès continu, et j'ai grande confiance en notre capacité à réussir en tant qu'organisation. J'exhorte tous les représentants des administrations de continuer à faire ressortir la très bonne valeur que leurs gouvernements reçoivent de leurs contributions relativement modestes à la Conférence.

Sur le plan international, Peter Lown et moi avons eu le plaisir d'assister à une partie de la réunion annuelle de l'Uniform Law Commission des États-Unis à Seattle le mois dernier. En tant que présidente, j'ai été invitée à prendre la parole à leur assemblée générale, et j'ai alors constaté que notre relation n'a jamais été aussi forte. Je constate que cette année, nous allons terminer le travail sur notre projet conjoint sur la reconnaissance réciproque des documents attestant de décisions prises pour autrui. Nos collègues américains ont invité Darcy McGovern à assister pendant que la Commission discutait de son travail relatif à une loi sur la reconnaissance et l'exécution des ordonnances canadiennes en matière de protection contre la violence conjugale. Notre projet sur l'accès de fiduciaires aux biens numériques va grandement bénéficier du projet américain, et nous allons également regarder de près l'évolution de leur projet sur les biens non réclamés.

En Janvier de cette année, Peter, Clark et moi avons assisté à une réunion de planification conjointe avec nos homologues américains pour examiner les programmes actuels et futurs en vue d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration et de partenariat. À mon avis, le degré de coopération et de partage des connaissances a été un aspect très satisfaisant de la réunion et reflète la force de notre relation. Je crois que nous avons toutes les raisons d'être optimiste pour l'avenir.

Étant donné que j'ai soulevé le sujet de nos défis financiers et de notre ingéniosité, je tiens à faire remarquer que cette réunion a été organisée conjointement avec un tout petit budget. Par chance, la réunion a eu lieu à Phoenix, en Arizona, où Peter et sa charmante épouse Lorette résident au cours du mois de janvier ; donc il était déjà sur place, et ils ont eu la gentillesse d'accueillir Clark et moi dans leur belle maison et ont fait office de chauffeurs pour nous de sorte que les coûts à la CHLC ont été réduits au minimum. Je recommande vivement que la Conférence cherche des moyens de continuer à encourager cette relation très productive et bénéfique avec nos collègues américains et mexicains.

Mon mandat en tant que président de l'ULCC a été agréable et enrichissant, en grande partie grâce à la culture de soutien et de coopération qui définit cette organisation. Mes collègues du Comité exécutif, Luc Labonté, Nancy Irving, Peter Lown, Cathy Cooper et Manon Dostie étaient toujours disponibles pour fournir un soutien et de bons conseils, malgré leurs horaires chargés. Je remercie chacun d'entre vous pour votre dévouement et vos conseils judicieux.

Nous allons entendre Cathy et Manon sous peu au sujet du travail de leurs sections. Je sais que les sections ont déployé des efforts considérables dans l'organisation des réunions de section et je les en remercie. J'ai déjà mentionné le service précieux que Peter Lown fournit dans son rôle de président du CCGEP et en tant que président de notre Comité international. Merci, Peter. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude pour l'excellent

travail accompli par nos chefs de projet, les participants aux groupes de travail et nos RA au cours de l'année; vous êtes le pilier de cette organisation et je vous félicite et je vous remercie de tant d'efforts tout au long de l'année.

Nancy Irving, en tant que présidente sortante, a continué de fournir des conseils et sa sagesse, même si elle a pris sa retraite du ministère de la Justice du Canada au début de l'année. Nancy, merci à vous pour ce dévouement incroyable. Clark Dalton, notre coordonnateur de programmes, continue de fournir de l'orientation aux groupes de travail et offre un service inestimable à notre Conférence. Son expertise juridique, sa mémoire institutionnelle et son dévouement à la CHLC sont sans précédent. Merci, Clark. Et sur une note personnelle, je vous remercie d'avoir toujours pris le temps pour moi quand j'avais le plus besoin de vos avis et conseils. Je peux aussi vous dire que c'est toujours agréable d'appeler Clark puisqu'il répond généralement au téléphone, ce qui est impressionnant de nos jours; et puisqu'il a un merveilleux oiseau, et chaque fois que l'oiseau entend la voix d'une femme, il siffle ... et je dois vous dire que je ne me fais pas beaucoup siffler après et que c'est toujours un plaisir d'entendre cet oiseau.

Bienvenue à Dorette Pollard, la nouvelle secrétaire de la section pénale, nous sommes très impatients de travailler avec vous, et nous vous remercions d'avoir accepté ce nouveau défi.

Je tiens également à souligner le travail de Marie Bordeleau, notre directrice administrative. J'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec Marie lorsque le Manitoba a accueilli la réunion annuelle de 2011. Elle est pleine d'énergie, elle travaille fort et est toujours prête à chercher de nouvelles façons de réaliser le travail de la Conférence. Mon travail en tant que présidente a été facilité grâce à l'appui quotidien que j'ai reçu de sa part. Merci à vous, Marie, pour tout ce que vous faites pour la Conférence, et pour le faire si bien.

Et enfin, je tiens à signaler que quelques personnes qui ne peuvent pas être avec nous cette année: les délégués de longue date Greg Steele, Arthur Close et Susan Amrud et nous les remercions pour leur contribution continue, non seulement tout au long de cette année, mais pendant de nombreuses années. Je tiens aussi à souligner la nomination à la magistrature de Lane Wiegers, un délégué de longue date de la Saskatchewan; nous remercions Lane de ses contributions et le félicitons de sa nomination.

En terminant, je pense que je parle pour nous tous quand je dis que j'envisage avec beaucoup d'intérêt la tenue des activités de la semaine à venir, tant notre précieux travail à titre de commissaires que les activités sociales que nos hôtes de l'Ontario ont travaillé si dur pour organiser. Et sur cette note positive, nous allons passer à l'examen de nos résolutions financières. Je crois que vous avez reçu les états financiers vérifiés, et avant de présenter les résolutions, je note que depuis quelques années, on ne nous a pas présenté de budget pour la Conférence. Cette année, un budget pour l'exercice 2014-2015 a été distribué avant la réunion et sera examiné aujourd'hui. Comme vous allez le constater, il s'agit d'un travail en cours, et le Comité exécutif sera autorisé à y apporter des modifications au cours de l'année.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Résolutions financières

a. **Approbation des états financiers vérifiés**

PROPOSÉ par Nancy Irving, appuyé par Darcy McGovern, **QUE** les états financiers vérifiés pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2014, soient approuvés tels quels. Proposition adoptée.

L. Romeo indique qu'il y a eu un déficit opérationnel de 18 500 $, attribuable en grande partie aux dépenses supplémentaires d'hébergement de la réunion annuelle à Victoria, en Colombie-Britannique l'an dernier et à la traduction.

b. **Approbation des vérificateurs**

PROPOSÉ par Luc Labonté, appuyé par Gail Mildren, **QUE** le cabinet McCay Duff LLP, comptables agréés, soit nommé vérificateur de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada pour l'exercice s'échelonnant du 1er avril 2014 au 31 mars 2015. Proposition adoptée.

c. **Résolution bancaire**

PROPOSÉ par Cathy Cooper, appuyé par Elizabeth Strange, **QUE** pour les montants de plus de 5 000 $, deux membres du Comité exécutif ou un membre du comité exécutif et la directrice administrative se voient conférer le pouvoir de signature à titre de membres responsables pour toutes les affaires bancaires de la CHLC, **ET QUE** pour les montants allant jusqu'à 5 000 $, destinés à l'achat de certificats de placement garanti et de dépôts à terme, et pour le transfert de fonds du compte de la recherche au compte général et vice versa, la signature de la seule directrice administrative suffise. Proposition adoptée.

d. **Approbation du budget pour l'exercice financier 2014-2015**

PROPOSÉ par Manon Dostie, appuyé par Russell Getz, **QUE** le budget de l'exercice 2014-2015 soit approuvé, sous réserve des modifications qui pourraient être requises à la suite de la réunion du Comité exécutif en novembre 2014. Proposition adoptée.

L. Romeo note que nous prévoyons un petit déficit budgétaire de 1800 $ au cours du présent exercice, mais que le déficit du prochain exercice sera probablement plus élevé puisque la réunion annuelle qui se tiendra à Yellowknife en 2015. Tom Ahlfors indique que les revenus du Nunavut ne reflètent pas le montant pour lequel le territoire est facturé chaque année et pose des questions au sujet de l'écart. Marie Bordeleau indique que le Nunavut n'a pas payé au cours du dernier exercice la partie de sa contribution habituelle destinée à la recherche. L'erreur a été corrigée, mais les fonds seront comptabilisés au cours de l'exercice 2014-2015.

Kathryn Sabo exprime sa préoccupation au sujet du déficit du dernier exercice et du déficit prévu pour le prochain exercice et demande si un plan a été mis en place pour ne pas avoir de déficits. L. Romeo dit que nous connaissons un déficit depuis un certain nombre d'années. Un nouveau Comité du budget et des finances a été crée selon les dispositions de notre Constitution et par souci de la continuité, les membres en seront la présidente sortante, la présidente et le vice-président, ainsi que d'autres membres qui seront choisis au besoin

pour répondre à certains défis auxquels nous avons été confrontés, dont la perte du soutien de certaines administrations pour les projets de recherche, ainsi que les coûts sans cesse croissants de la traduction. L. Romeo a déclaré que l'exécutif cherche à établir un budget plus exact pour ces coûts dans le futur, ainsi qu'à trouver des façons dont nous pouvons faire différemment les projets de façon à répondre à certaines des questions courantes liées à nos déficits institutionnels.

PROPOSÉ par Kathryn Sabo, appuyé par Sébastien Bergeron-Guyard, **QUE** la Conférence reçoive à la prochaine assemblée annuelle un rapport sur des mesures prises pour répondre à la planification budgétaire et financière de la Conférence.

Discussion: L. Romeo déclare que le Comité exécutif a accepté d'élaborer un plan stratégique qui visera un certain nombre de problèmes auxquels l'ULCC doive faire face, au-delà des préoccupations quant à la nécessité d'augmenter les revenus ainsi que l'examen du processus d'établissement d'un budget. K. Sabo déclare qu'en tant que représentante du gouvernement qui est le plus grand contributeur financier à la Conférence, sa délégation a la responsabilité de s'assurer que le dossier reflète que la Conférence adopte officiellement des mesures pour démontrer sa responsabilité pour les fonds qui lui sont accordés. L. Labonté dit que nous nous sommes conduits d'une certaine manière pendant près de 100 ans et qu'il estime qu'il est temps que nous changions notre façon de faire des affaires pour répondre à ces questions. Il note que tout le monde fait le travail de la Conférence un peu au gré du temps disponible, et sans un plan détaillé sur la manière de progresser, les problèmes ne feront que s'aggraver. Le plan stratégique rendra claires nos sources de revenus et nous permettra de déterminer où et comment nous dépensons de l'argent, mais L. Labonté dit que nous devons revoir la culture de l'organisation et la façon de le modifier de sorte que nous devenions durables.

Nolan Steed dit qu'il aime le plan stratégique que L. Labonté a exposé et note que, puisque nous ne nous rencontrons qu'une fois par année, les choses se font lentement. N. Steed suggère qu'il y ait un contact plus régulier avec les représentants des administrations au cours de l'année pour obtenir des commentaires sur ces questions, la consultation pouvant se traduire par de nouvelles idées qui reviennent à l'Exécutif. L Romeo a dit que cela fait partie de l'image plus large d'avoir des politiques et des procédures pour réglementer la budgétisation en se servant des délais prescrits et de la planification. L Romeo dit que cette information sera partagée et que l'on allait demander des avis des RA.

Modification de la proposition: QUE la Conférence reçoive à la prochaine assemblée annuelle un rapport de l'exécutif sur les mesures prises pour aborder la planification budgétaire, financière et stratégique pour la Conférence.

La proposition est adoptée.

L. Romeo remercie le Comité exécutif de leur travail en ce qui concerne les questions financières de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Confirmation du Comité de mise en candidature

N. Irving note que nos règlements exigent que le président sortant constitue un comité composé d'anciens présidents pour désigner officiellement le prochain président et le vice-président. N. Irving a dit qu'elle a consulté un certain nombre de présidents passés et poursuivra les discussions tout au long de la semaine.

Aperçu des travaux de la semaine

a. **Section pénale**

Cathy Cooper dit que cela a été un grand honneur pour elle d'être la présidente de la Section pénale cette année. Contrairement à la Section civile, la majeure partie du travail de la Section pénale a lieu au cours de la réunion de cette semaine et elle l'attend toujours avec impatience. C. Cooper sera assistée par la secrétaire de la Section, Dorette Pollard, qui s'est jointe à la CHLC cette année et qui a déjà été d'une aide considérable pour la présidente.

Cette année, il y a au moins 32 délégués de la Section pénale et neuf délégations. Comme d'habitude, parmi les délégués, nous avons des représentants de nombreux secteurs du secteur de la justice pénale, notamment des procureurs, des avocats travaillant dans le domaine de la politique pénale, des avocats de la défense et , cette année, trois membres de la magistrature - ce mélange est l'un des aspects uniques de la Section pénale de la CHLC, par rapport à d'autres tribunes FPT.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, la majeure partie de notre réunion est consacrée à la discussion de résolutions, dont la plupart recommande des réformes spécifiques au *Code criminel* et à d'autres lois pénales fédérales. Ces résolutions sont mises de l'avant par les différentes délégations et engendrent presque toujours un débat dynamique et judicieux. Cette année, 24 résolutions ont été soumises et je n'en citerai que deux exemples:
- Une recommandation faite par le SPPC demandant qu'un cadre législatif soit élaboré pour les litiges liés à l'application du privilège relatif aux indicateurs de police qui surviennent au cours d'un procès criminel;
- Une recommandation du Manitoba voulant que le *Code criminel* soit modifié afin de permettre qu'une assignation soit délivrée au parent d'un enfant témoin pour obliger le parent à produire l'enfant.

En plus de la discussion des résolutions, notre réunion comportera:

- Un rapport d'étape du groupe de travail sur la modernisation des dispositions de préavis;
- Une discussion sur l'incidence de la récente décision de la CSC dans l'affaire *Regina c Spencer*, dans laquelle la Cour a décidé que les forces de l'ordre ne peuvent avoir accès sans mandat aux renseignements de base sur les abonnés des fournisseurs de services de télécommunications.
- Une présentation par la délégation fédérale sur le visa des mandats, ordonnances et autorisations en vue de leur exécution interprovinciale; et
- Notre forum ouvert traitera de la pathologie légale dans le système de justice pénale de l'Ontario, avec le Dr Michael Pollanen, médecin légiste en chef du Service de médecine légale de l'Ontario.

En terminant, à l'instar de John Lee et d'Earl Fruchtman, C. Cooper souhaite aux participants la bienvenue à Toronto et exprime l'espoir que tous les délégués auront une bonne réunion et un bon séjour à Toronto.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

b. Section civile

Manon Dostie a dit qu'elle est ravie de donner un aperçu du travail des sections civiles dans la semaine à venir. Avant de commencer, M Dosite souligne que deux lois uniformes ont été adoptées au cour de l'année. La première, la *Loi uniforme sur les subpoenas interprovinciaux*, a été adoptée au mois de novembre 2013, et la deuxième, la *Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international*, a été finalisée en mars 2014. M Dostie remercie les groupes de travail, ainsi que Greg Steele et Gerry Ghikas, qui les ont présidés.
Il est prévu que les quatre projets suivants seront menés à leur conclusion cette année:

- Le renouvellement de la Loi sur les testaments;
- Les principes de rédaction de lois uniformes donnant force de loi aux conventions internationales;
- La Loi uniforme sur la reconnaissance réciproque des documents attestant de décisions prises pour autrui, qui est un projet commun avec nos collègues américains de la Uniform Law Commission; et
- Le projet relatif à.la Loi uniforme sur les personnes disparues, réalisé conjointement avec la section pénale.

Cette semaine, nous poursuivrons les discussions au sujet de la Loi uniforme sur la location commerciale, des règles uniformes pour mettre en œuvre la Convention de La Haye sur la signification, et de la Loi d'interprétation. Quelques thèmes seront abordés pour la première fois, notamment l'exploitation financière des personnes âgées et les textes législatifs concernant les procurations. Nous aurons également une présentation sur l'arbitrage domestique et sur le renouvellement de la Loi sur les statistiques de l'état civil, et le deuxième projet conjoint entrepris avec nos collègues de la Section pénale, qui porte sur l'exécution de mandats de perquisition extra-provinciaux.

Selon la procédure habituelle, nous allons écouter les comptes rendus du CCGEP et de nos collègues internationaux et obtenir du ministère fédéral de la Justice un rapport sur les activités en matière de droit international privé.

M. Dostie prend un moment pour remercier les groupes de travail et leurs présidents, qui ont passé beaucoup de temps à préparer les rapports et les projets de lois uniformes, ainsi que tous ceux qui ont répondu à ses questions tout au long de l'année : Marie Bordeleau, Peter Lown, Lynn Romeo, ses collègues du gouvernement fédéral, et Clark Dalton, qui est vraiment le pilier de la Section civile et qui travaille d'arrache-pied toute l'année, presque sans arrêt.

Rapport du président du Comité des publications

Dean Sinclair indique que le site web progresse dans trois domaines principaux. Le premier est la façon dont les lois uniformes sont organisées et affichées sur le site Web. Ce domaine relève d'Ian Rennie des Territoires du Nord-Ouest et de Geneviève Harvey de la Nouvelle-Écosse, qui sont tous deux favorables à une liste des lois uniformes par titre. D. Sinclair espère que des progrès sur ce sujet pourront être faits au cours des prochains mois, afin que le produit fini de l'ULCC puisse être affiché sous une forme agréable et utile. On se demande si nous devrions continuer d'afficher des documents à l'appui qui indiquent la façon dont certaines lois ont été adoptées; cette pratique continuera à moins qu'il n'y ait de l'opposition.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Le deuxième domaine a trait à la correction des erreurs grammaticales et typographiques évidentes dans la partie française du site ; Stéphanie O'Connor du ministère de la Justice du Canada et Sébastien Bergeron-Guyard de Québec ont grandement contribué à ce processus de correction. Ils ont examiné d'innombrables pages de documents et ont dressé une liste de corrections pour Ian Rennie D. Sinclair remercie Stéphanie et Sébastien de leur travail acharné. Cela ne signifie pas que toutes les erreurs ont été corrigées; on demande à tous de signaler Ian Rennie toute erreur. .

Le troisième domaine est l'établissement d'un échéancier indiquant quand les documents destinés à la réunion annuelle doivent être livrés dans les deux langues officielles pour affichage sur le site Web, et la préparation des actes de la Conférence chaque année. Un protocole est en cours d'élaboration pour définir ce qui est affiché à quelle date et à quel endroit.

D. Sinclair dit qu'il aimerait avoir un site Web esthétiquement plus plaisant à regarder, mais qu'il ne s'agit pas d'une priorité pour le moment et que rien n'a encore été fait à cet égard puisque la codification des lois uniforme est beaucoup plus urgente. D. Sinclair demande aux délégués de communiquer avec lui s'ils ont des questions.

Rapport des Comités CCGEP et International

Peter Lown remercie les membres du Comité, qui ont tous travaillé très fort et qui ont beaucoup réfléchi au contenu des réunions. Le Comité se réunit tous les mois par conférence téléphonique pendant une heure. Ces appels signifient que les gens doivent faire leurs devoirs à l'avance, être concis dans leurs commentaires et à l'écoute de leurs collègues, et c'est là une caractéristique du fonctionnement du comité. Cela implique aussi qu'il y a un bon consensus sur les décisions qui ont été prises.

Le CCGEP a tenté d'étayer le processus et les attentes des participants aux groupes de travail, et le Comité est devenu plus à l'aise, à la fois avec les critères de sélection et l'approbation des projets et avec la gestion du processus au fur et à mesure que les projets se développent. Il existe des défis, le leadership et l'expertise en la matière en constituent deux. Si une personne doit gérer des projets sur une base volontaire, il est essentiel d'avoir un mandat précis pour le projet, des attentes claires et un président du groupe de travail qui sera doux, mais persistant. Le Comité travaille à ce dossier et fait des progrès importants.

L'autre aspect est que le Comité tente de veiller à la pertinence des choix et du produit final tout au long du cycle du projet, de façon à ce qu'un projet choisi ou approuvé le soit parce qu'il est initialement nécessaire, et à ce qu'il soit encore pertinent, nécessaire et voulu par les personnes qui l'utiliseront, lorsqu'il sera terminé avec un peu de chances deux ans plus tard. Ce défi particulier n'est pas nouveau dans le domaine de la réforme du droit, mais c'est un défi que nous devons nous assurer de relever. Cette question est liée à nos discussions plus tôt aujourd'hui au sujet d'un plan stratégique. Si la CHLC veut demeurer pertinente, adaptée et nécessaire, et financée, nous devrons peut-être démontre que ce cycle est raisonnable et donne d'excellents résultats.

Il y aura deux présentations à la Section civile cette semaine de la part du Comité, l'un sur l'accès des fiduciaires aux biens numériques, un projet qui a déjà été approuvé. La communauté est impatiente de commencer et nous serons en mesure de profiter de manière importante de l'expérience acquise par les États-Unis jusqu'à maintenant, étant donné que la plupart des décisions pertinentes à ce sujet sont prises en Californie du Nord, où les grandes entreprises de l'industrie numérique ont leur siège social. L'autre présentation examinera le plan

quadriennal des projets, un tableau que le CCGEP utilise pour contrôler ses activités courantes. Il y a certaines propositions au tableau qui sont à l'étude, certaines qui sont légèrement en attente et d'autres au sujet desquelles les décisions provisoires ont été prises; cependant, en fonction de l'évolution des circonstances, il pourrait y avoir une réévaluation. P. Lown invite des commentaires jeudi matin après l'examen du document afin que des décisions éclairées puissent se prendre sur les projets du CCGEP.

L. Romeo déclare que, conformément à une longue tradition, les délégués sont invités à se joindre à elle dans sa suite après la réception de bienvenue ce soir et après le barbecue, mardi soir.

Toutes les questions ayant été traitées, la séance est levée à 14 h 50.